

*promene ici incognito. Le roi se mit à rire & lui dit : Eh bien prenez garde que le roi ne vous voie, & il passa son chemin. »*

Cependant cette indulgence de Frédéric à l'égard de la liberté des reparties, avoit des exceptions, quelquefois il en prenoit de l'humeur & ne pouvoit s'empêcher de la témoigner, & il reste toujours vrai en général qu'il n'est pas bon de rire avec les rois. „ Frédéric, dit l'auteur de sa vie, aimoit „ à railler les autres, & la plaifanterie lui „ étoit désagréable lorsqu'il en étoit l'objet. Quand il voyoit un médecin, la première chose qu'il lui demandoit, c'étoit le „ nombre de personnes qu'il avoit envoyées „ dans l'autre monde. L'un d'eux lui répondit : *pas tant que vous, Sire.* Il lui tourna „ le dos & ne lui parla de sa vie. „

„ Rien n'étoit plus comique que le zèle avec lequel les gens du roi exerçoient leur emploi, lorsqu'ils avoient pu extorquer quelque ordre contre la liberté de la presse. Une espèce de procureur-général que l'on nomme *fiscal-général* dans les états du roi, voulut après la publication d'un ordre de cette espèce, montrer qu'il entendoit son métier, & il intenta un procès contre l'auteur d'un ouvrage Allemand intitulé *Le chien avide*. Le bon magistrat prétendoit qu'on n'avoit pu vouloir désigner par-là que le roi lui-même. Le procès alloit son train & les graves juges étoient sur le point de condamner l'auteur du *Chien avide* comme criminel de lèze-majesté; lorsqu'un bouquiniste vint former plainte contre l'auteur, en disant que c'étoit contre lui que la satire avoit été faite. Le roi fit beaucoup de cette aventure, & fit